

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARMAUX du 17.04.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : IMMOPRAT

Siège social : 10 chemin des Amouries – 81140 SAINT BENOIT DE CARMAUX

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion de tous immeubles bâtis, non bâtis, biens immobiliers, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la mise à disposition à titre gratuit de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société à ces derniers ;

L'emprunt de fonds nécessaire à la réalisation de cet objet,

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles et meubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Sylvie PRAT, demeurant 5 côte du Roucassou, 81400 ROSIERES et Monsieur Thierry PRAT, demeurant 174 chemin du Bes, 81190 MIRANDOL BOURGNOU-NAC.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'ALBI.

Pour avis

La Gérance